



Reflets de

La Tour



Administration communale

Tél. 032 436 10 70 – Fax 032 436 10 79 – E-mail : commune@courrendlin.ch

JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LA COMMISSION CULTURE ET SPORT DE COURRENDLIN

Parution trimestrielle

N° 126

Décembre 2019

Editorial Première bougie

Nous sommes à l'approche de Noël, et nous allons déjà souffler la première bougie de la commune fusionnée de Courrendlin.

Cette année a débuté par le regroupement du personnel dans les locaux réaménagés de Courrendlin. Celui-ci s'est passé en douceur et, après quelques ajustements, tout le monde a trouvé sa place. Deux collaboratrices ont fait valoir leur droit à une retraite bien méritée. Nous leur souhaitons tout le meilleur pour cette nouvelle étape de vie.

Le nouveau Conseil municipal a vite trouvé ses marques, et l'entente au sein de ce dernier est excellente. La volonté affichée par tous d'aller de l'avant avec notre nouvelle entité communale est gage de succès.

Le Conseil municipal, avec l'aide du Comité de fusion et des commissions adhoc, a travaillé d'arrache-pied pour rédiger, abroger, valider et présenter au Gouvernement, et finalement à la population en assemblée, une grande partie des règlements à renouveler.

Plusieurs projets d'envergure (agrandissement du complexe scolaire, mesures pour les berges de la Birse, traversée du village) occupent également les membres du Conseil.

Courrendlin, quatrième plus grande commune du canton, a franchi le cap des 3500 habitants à la fin du mois de septembre de cette année.

Cette première bougie, personnellement, je veux la dédier à toutes nos sociétés sportives, culturelles ou autres qui font vivre nos trois villages et qui n'ont pas cédé à la facilité de centrer leurs activités, manifestations ou concerts. C'est avec plaisir que la population et les conseillers ont vu la fanfare se

produire à Rebeuvelier à l'occasion d'une aubade de rue, ou les sociétés réunies de Rebeuvelier tenir une guinguette à la fête à Courrendlin. La voie est dorénavant tracée.

Quand bien même nos sociétés manquent parfois de bénévoles ou de membres, elles ont fait battre le cœur de nos trois centres de villages. Qu'elles en soient remerciées ici me paraît la moindre des choses.

J'invite tout un chacun à s'engager dans nos sociétés villageoises, selon ses affinités ou ses envies de découvrir de nouvelles choses, et pourquoi pas à y prendre des responsabilités. J'entends déjà l'un ou l'autre me dire : « Je voudrais bien, mais je n'ai pas le temps ». Je peux l'entendre et le comprendre, mais parfois il est bon de se donner du temps et de donner de son temps !

Enfant, au moment de souffler ses bougies d'anniversaire, on vous rappelle toujours de faire un vœu. Avant de souffler la première de notre fusion, je vous invite à partager sa flamme pour allumer votre bougie dans un projet ou une entreprise personnelle, au sein d'une société locale ou que sais-je encore. Cela sera mon vœu partagé avec vous à l'instant de souffler cette première bougie.

Je vous souhaite à toutes et tous, santé et bonheur pour 2020.

Bien à vous.



Jean-Noël Minger

Conseiller communal – dicastère
Culture, Sport & Jeunesse

Vœux de l'Autorité communale

Les Fêtes de fin d'année arrivent gentiment et il est temps pour l'Autorité communale et ses représentants d'adresser leurs vœux les meilleurs aux citoyennes et citoyens des villages de Courrendlin, Choindez, Rebeuvelier et Vellerat.

Que les fêtes de Noël et Nouvel An, apportent la joie et la gaieté dans vos cœurs et dans vos familles. Que cette nouvelle année soit remplie d'espoir, de courage, de santé et d'amour.

Une pensée toute particulière aux personnes et familles frappées par les épreuves et la maladie.

Joyeux Noël et bonne année 2020



Fermeture des bureaux de l'Administration communale

Durant les fêtes de fin d'année, les différents services communaux seront fermés

**du vendredi 20 décembre 2019 à 11 h 30
au vendredi 3 janvier 2020 inclus.**

Pour les cas d'urgence uniquement, s'adresser à :

- M. Joël Burkhalter, maire, tél. 032 436 10 77
- M^{me} Stéphanie Willemin, Secrétaire, tél. 032 436 10 73

**La Police cantonale peut être contactée
au 032 420 65 65 ou au 117 (24h/24h).**

L'horaire d'ouverture de l'administration reprendra dès le **lundi 6 janvier 2020**. Vous pouvez le consulter sur notre site internet www.courrendlin.ch



Information déneigement



Pour faciliter et accélérer les travaux de déneigement avec le chasse-neige par la voirie communale (et également pour éviter des accidents), les propriétaires de véhicules à moteur voudront bien éviter de les laisser en stationnement sur la chaussée et les trottoirs.

Nous nous permettons de rappeler à toute la population qu'il est **strictement interdit** de déblayer la neige provenant des propriétés privées (accès, places et parcs) sur les routes, les trottoirs et les chemins.

Les propriétaires, concierges et toutes les personnes qui s'occupent de l'entretien des bâtiments sont également invités à déneiger et saler l'accès à leur immeuble ainsi qu'aux conteneurs à déchets. Les conteneurs non dégagés ne seront pas vidés.

Le Conseil communal

Cette rubrique relate aux citoyens les principaux dossiers qui sont traités par le Conseil communal. Les séances se tiennent tous les lundis sous la présidence de M. Joël Burkhalter, Maire.

Echos du conseil communal

Mairie

Buvette-vestiaires du FC Courrendlin : Les travaux de construction de la buvette-vestiaires du FC Courrendlin sont terminés. La société a pris possession des locaux et différentes rencontres sportives ont déjà eu lieu.

Ecoles

Concours d'architecture : Le jury désigné a choisi le projet gagnant du concours d'architecture lancé le printemps dernier. Celui-ci a été présenté à l'occasion du vernissage de l'exposition des différents projets et maquettes.

Travaux publics

Service des eaux : Des travaux ont été réalisés sur l'une des sources de Vellerat en raison de problèmes de captage. Ceux-ci ont permis le rétablissement de ce captage.

Culture, sports et loisirs

Manifestations communales : La commission a organisé la sortie annuelle des aînés, une aubade de quartier, l'aubade pour les nonagénaires, les promotions civiques ainsi que la manifestation d'accueil des nouveaux habitants.

Environnement

Forêts : Différents secteurs forestiers ont été fermés périodiquement afin d'assurer la sécurité des promeneurs. Les travaux d'entretien seront réalisés et les tronçons concernés réouverts rapidement.

Urbanisme et Bâtiments

Halle polyvalente de Rebeuvelier : Les travaux de construction de la nouvelle halle polyvalente de Rebeuvelier se poursuivent selon le calendrier. Le nouveau bâtiment sera inauguré en juin 2020.

Projet Clos Brechon : Au terme d'une audience par devant le Tribunal, les opposants ont retiré leur recours. La procédure liée à l'aménagement du territoire pourra être poursuivie.

Transports et Energie

Route de Vicques : le revêtement phono absorbant a été posé à la mi-octobre à la route de Vicques.

Tournées de collectes de fin d'année

L'Autorité communale rappelle à tous les citoyens que les collectes suivantes auront lieu à la fin d'année comme suit :

- **Carton-papier : 5 décembre 2019**
- **Objets encombrants : 12 décembre 2019**
- **Objets métalliques : 20 décembre 2019**

Merci de bien vouloir faciliter le ramassage de ces objets en les déposant correctement sur les trottoirs aux abords de la chaussée.



Marché de Saint-Nicolas

Le traditionnel marché de Saint-Nicolas se tiendra

**Jeudi 5 décembre 2019
de 17 h à 21 h**

à la Place du Marché (rue du Cornat).

Les nombreux artisans se réjouissent d'ores et déjà de vous présenter leurs créations

**Participation des écoles, des sociétés locales
et de l'Association des commerçants et artisans**

Musique dans la rue

Réservez déjà cette date pour venir visiter ce marché
à la rue du Cornat.

**Pour les retardataires, possibilités de s'inscrire et obtenir des renseignements auprès de
M^{me} Isabelle Widmer au 079 480 20 48.**

Le comité d'organisation

Communication de la Bourgeoisie de Courrendlin

La traditionnelle vente
de sapins de Noël aura lieu le

**Samedi 14 décembre 2019
de 13 h à 14 h 30**

Lieu : Hangar de la Bourgeoisie – Rue du Bambois

Avis aux citoyens

L'Autorité communale en collaboration avec la Maison de l'enfance rappelle aux citoyens qu'il est interdit de fréquenter le jardin extérieur de la crèche, lequel est réservé aux enfants fréquentant la Maison de l'enfance.

Annonce sur le site internet communal

Nous vous rappelons qu'il est possible aux propriétaires d'annoncer un bien immobilier à louer ou à vendre sur le site internet communal. Il vous suffit de contacter par courriel le secrétariat communal (commune@courrendlin.ch) et d'y joindre votre annonce immobilière.

Déchetterie communale

Horaire d'ouverture

HIVER 2019-2020

Du lundi 21 octobre au samedi 14 mars 2020

LUNDI:	de 10 h 00 à 12 h 00
MERCREDI:	de 16 h 30 à 18 h 30
VENDREDI:	de 16 h 30 à 18 h 30
SAMEDI:	de 10 h 00 à 12 h 00

Fermeture de fin d'année pour les jours fériés suivants :

MARDI:	24 décembre 2019
MERCREDI:	25 décembre 2019
JEUDI:	26 décembre 2019
MARDI:	31 décembre 2019
MERCREDI:	1 ^{er} janvier 2020
JEUDI:	2 janvier 2020

Mémo Déchets 2020

Le Mémo Déchets pour l'année 2020 sera distribué en fin d'année à chaque citoyen par le biais de la Poste. Les informations émises dans le fascicule seront également disponibles sur le site internet www.courrendlin.ch

Concert de l'Avent

La fanfare municipale de Courrendlin et son groupe de jeunes musiciens vous invitent à venir passer un moment d'écoute musicale en l'église de Courrendlin

Dimanche 15 décembre à 17 h

Pour ce concert de l'Avent nous vous présenterons des morceaux de Noël mais aussi d'autres pièces de notre répertoire. Le Groupe Harlem de Courroux viendra ajouter sa propre touche musicale en deuxième partie du concert.

L'entrée est libre mais, grâce à votre soutien, nous espérons récolter quelques dons que nous verserons à des œuvres de bienfaisance.

A l'issue du concert, nous vous offrirons un verre de thé ou de vin chaud ainsi que des pâtisseries maison pour partager un moment de convivialité ensemble.

N'hésitez pas, venez nombreux!

Fanfare Municipale Courrendlin

Information à la population

En raison d'une année chargée en engagements divers, les organisateurs du Téléthon Courrendlin-Vellerat, vous informent qu'il n'y aura pas de manifestation à Courrendlin cette année.

Nous invitons la population à partager ce moment avec les partenaires de **Rebeuvelier**, Châtillon, Courtételle.



Soupe aux pois

Samedi 7 décembre 2019 dès 11 h
devant le restaurant de la Croix-Blanche

La soupe est à déguster sur place ou à l'emporter.

Vente de pâtisseries

Portes ouvertes – Bureaux de l'Administration communale

Suite à la fusion des villages de Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat, des transformations intérieures au sein des bureaux de l'Administration communale de Courrendlin ont été réalisées durant la fin d'année 2018 et début d'année 2019.

La population est invitée à la porte ouverte des bureaux communaux :

Jeu 5 décembre 2019 de 17 h à 21 h

Bâtiment administratif, route de Châtillon 15, 2830 Courrendlin

Visite de Saint-Nicolas



Pour les citoyens qui le souhaitent, une visite de Saint-Nicolas peut être organisée les

6 et 7 décembre 2019

au numéro suivant : 079 765 40 26.

Le comité de la **Société d'Embellissement de Courrendlin-Choindex**

Thé de l'amitié par les Amis de la Vieille-Eglise



Le traditionnel thé de l'amitié, organisé par les Amis de la Vieille-Eglise, se tiendra

Dimanche 15 décembre 2019 à 17 h
à la Vieille Eglise St-Barthélémy

Venez nombreuses et nombreux partager un moment convivial.

Le Club des Aînés en sortie

Le Club des Aînés de Courrendlin et environs a fait sa sortie annuelle aux Vergers d'Ajoie à Porrentruy !

Ce fut une magnifique découverte du musée des alambics pour tous les participants.

Après une visite riche de découvertes de notre terroir, tout le monde s'est retrouvé dans un restaurant du village pour un « 4 heures » riche et arrosé ! Les personnes qui n'ont pas pu se déplacer à Porrentruy nous ont rejoint et c'est en chanson que la fête a continué.

Chantal Rennwald





Communiqué de presse

Centre de tri de courrendlin

Pétition lancée suite à la réorganisation du service

Un échange de vues entre les représentants du syndicat SSP, une délégation des initiateurs de la pétition et le conseil communal a eu lieu dernièrement et a permis de clarifier la situation. Le conseil communal regrette les licenciements, mais ne donnera pas suite aux exigences de la pétition.

En juin dernier, le conseil communal s'est vu remettre, par une délégation syndicale et un groupe de citoyens, une pétition signée par 517 citoyens concernant la déchetterie du village, pétition intitulée « Halte à la privatisation ».

Cette pétition a été lancée suite aux décisions prises dans le courant du printemps par le conseil communal en vue de réorganiser le service du centre de tri, lequel rencontrait d'importants problèmes au niveau de son fonctionnement et d'incessantes incivilités par les citoyens.

Le conseil communal regrette le contenu de cette pétition qui ne correspond pas à la réalité de la situation et contient des déclarations inexactes, voire mensongères. Il n'a jamais été contacté par les initiateurs préalablement à sa diffusion. Il regrette cet état de fait qui a engendré le discrédit de son travail parmi la population. Pour cette raison, nous tenons à clarifier le déroulement de cette affaire par le biais du présent communiqué de presse.

Quelques mois avant cette prise de décision et dans une première démarche visant à améliorer le fonctionnement de ce service, l'installation d'une signalétique précise a été réalisée devant l'ensemble des infrastructures de collecte des déchets. Ces panneaux ont pour but de renseigner les usagers et d'appuyer les surveillants lorsqu'ils sont appelés à intervenir auprès de personnes qui ne respectent pas les directives.

Malgré cette mesure, la situation sur le site est restée tendue et est rapidement devenue compliquée à gérer. Chaque semaine,

des incivilités nous étaient rapportées, et le mécontentement montait tant au niveau des usagers que du conseil communal.

D'autre part, il a été constaté l'existence d'importantes mésententes au sein du personnel ainsi qu'un manque de rigueur dans l'exercice de leur fonction, comportements qui pouvaient en partie expliquer les problèmes existants. Après qu'ils ont été avertis sans que cela n'engendre d'amélioration, il a été décidé de se séparer des quatre surveillants en place. Attendu que nous ne disposons d'aucun candidat avec les compétences adéquates, il a été décidé de solliciter, pour une période déterminée, une agence de sécurité pour mettre à disposition des surveillants, la gestion du site restant entièrement assumée par la commune. Peu de temps après leur entrée en fonction, les surveillants ont bénéficié d'une formation dans le domaine afin de leur permettre de disposer de toutes les connaissances utiles concernant les déchets collectés.

Durant ces différentes phases, la population a été informée des démarches engagées tant par le biais du journal local ainsi qu'à l'occasion des assemblées communales.

Un ultime point de la pétition demandait au conseil communal de supprimer les caméras de surveillance installées sur le site. Aujourd'hui, la mise en place d'une vidéosurveillance n'est pas concrétisée. Ce projet est en cours d'étude et pourrait être réalisé ces prochains mois. Par ce biais, il sera possible de gérer les accès au site, car il a également été constaté un certain tourisme par des citoyens d'autres communes et cantons, situation que nous ne souhaitons plus voir perdurer.

Les représentants des syndicats ont pu bénéficier de toutes les explications relatives à la position du conseil communal. Ils regrettent les licenciements, mais d'entente entre les parties, il n'est pas donné suite aux exigences de la pétition demandant en particulier la réintégration des collaborateurs.

Nous invitons chacun à se comporter de manière adéquate envers autrui et à respecter les directives liées à la collecte des déchets. A une époque où les problèmes environnementaux font la une au quotidien, il appartient à chaque citoyen de s'investir dans ce domaine.

Courrendlin, le 25 octobre 2019 / sw

Aubade aux nonagénaires, Promotions civiques et accueil des nouveaux habitants

Cette année, l'Autorité communale a organisé la traditionnelle aubade aux nonagénaires, les promotions civiques et l'accueil des nouveaux habitants en date du 3 octobre 2019.

A cette occasion, l'Autorité communale était représentée par MM Pierre-André Comte, vice-maire et Jean-Noël Miniger, conseiller communal.

Cette manifestation a été accompagnée en musique par la Fanfare Municipale.

Les fidèles nonagénaires ainsi que les nouveaux promus et citoyens ont savouré et partagé ensemble un moment de convivialité et de simplicité, autour d'un apéritif offert par la

Municipalité et préparé par la Commission Culture, Sport et Vie associative.

Cette année, 33 jeunes citoyens nés en 2001 obtiennent leur majorité et 14 ressortissants étrangers âgés de 18 ans et plus obtiennent leurs droits civiques. Une dizaine de nonagénaires et nouveaux citoyens ont pris plaisir à assister à cette sympathique cérémonie.

En 2019, cinq citoyens et citoyennes sont entrés dans le cercle des nonagénaires, félicitations à eux :

- M^{mes} Besuchet Blanche, Charmillot Lucie, Charmillot Sabine et Eggenschwiler Thérèse.
- M. Carnal Jean-Pierre.

Extension des locaux scolaires – Concours d'architecture

Depuis plusieurs années, la question d'apporter les espaces nécessaires aux complexes scolaires de Courrendlin était déjà dans l'esprit du Conseil communal. La révision du plan d'aménagement local en mai 2013 a accéléré la construction de maisons familiales et d'immeubles et ces nouveaux logements ont amené une augmentation rapide du nombre d'écopliers. Le Conseil communal a dû réagir afin d'apporter une réponse aux besoins d'infrastructures scolaires.

Le bureau COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES, bureau d'architecture reconnu dans les infrastructures scolaires, a répondu favorablement à la requête du Conseil communal de l'épauler dans les démarches administrative, légale et architecturale d'un projet d'extension des locaux scolaires.

Un concours d'architectures a donc été lancé et c'est 43 bureaux d'architectes qui ont proposé un projet répondant au cahier des charges du concours.

Un jury composé d'architectes reconnus, de membres de l'Autorité communale, des représentants du corps enseignant et de la Maison de l'enfance (crèche-garderie UAPE) ont jugé chaque projet sur des critères bien définis.

A l'issue des délibérations du jury, un projet est sorti gagnant, il s'agit du projet intitulé « KINDERGARTEN CHATS » élaboré par l'architecte DAPHNE KARAIKAKI ARCHITECTURE (Paris, France).

Préalablement à la concrétisation du projet, différentes étapes doivent encore être réalisées. Un premier crédit pour l'étude du projet sera soumis à la population lors de l'assemblée communale agendée le 9 décembre 2019. Sur la base d'un projet d'ouvrage chiffré, une votation populaire aura lieu dans le 2ème semestre 2020. Au stade actuel de l'avant-projet, l'estimation de celui-ci est devisée entre 8 et 9 millions de francs. (+/-20%).

La population a été invitée à découvrir le projet gagnant ainsi que tous les autres projets réalisés par les participants au concours à l'occasion de l'exposition mise sur pied du 18 au 27 octobre 2019 dans les locaux du bâtiment administratif Von Roll à Choindez.



Des cosmétiques bons pour la peau et la planète

Zorah biocosmétiques sont des produits biologique, écologique, équitable à base d'huile d'argan.

Boutique et Biospa (Institut) à Bassecourt et Courrendlin



-20% sur les soins du visage pour AVS et AI

Biospa : sur rendez-vous.

Boutique : ouvert les mercredis, jeudis, vendredis, de 14 h à 17 h.

PZ-biocosmetiques.

Rue en Solé 2 – 2830 Courrendlin.

Rue Saint-Hubert 4 – 2854 Bassecourt.

076 389 58 48.

www.pz-biocosmetiques.com.

A vos agendas : Société d'Embellissement de Courrendlin-Choindez

Comme chaque année, la SEDCC organise plusieurs manifestations à Courrendlin :

Mardi 25 février 2020 : Carnaval des Enfants
Samedi 29 février 2020 : Feu des brandons
Samedi 31 octobre 2020 : Cortège d'Halloween



D'autres informations suivront prochainement...



Buvette – Nouvelles installations

Depuis août dernier, les nouvelles installations du Stade du Canal (buvette et vestiaires) sont terminées. Le nouveau bâtiment érigé accueille désormais les membres actifs du FC Courrendlin pour disputer les matchs amicaux et accueillera également le championnat prochainement.

L'Autorité communale et les utilisateurs des infrastructures sont très satisfaits des travaux réalisés. Pour information, la buvette peut être louée à titre privé.

Si vous cherchez donc une salle fraîchement équipée, contactez sans tarder le FC Courrendlin sous :

buvette@fccourrendlin.ch ou
www.fccourrendlin.ch/location-buvette.

Une inauguration officielle se tiendra dans le courant du printemps prochain.

D'autres informations suivront prochainement.

Nonagénaires

M. le Maire accompagné de la secrétaire communale a eu le plaisir de rendre visite à deux nouveaux nonagénaires et leur apporter les meilleurs vœux de la commune.

Jean-Pierre Carnal



Jean-Pierre Carnal est né à Moutier le 3 août 1929. La famille comptait encore un garçon et trois filles. Son papa était agriculteur et sa maman au foyer. Tous deux exploitaient une ferme aux Ecorcheresses.

Jean-Pierre Carnal a suivi sa scolarité à Souboz et effectuait le trajet d'une distance de 4 km à pieds par tous les temps.

Après l'école obligatoire, il a suivi une formation de deux ans dans l'agriculture et s'est rendu dans ce cadre durant une année en Suisse allemande. Il a ensuite suivi l'école à Courtemelon et a effectué son service militaire où il a atteint le grade de sous-officier.

En 1937, son papa a construit la ferme La Prairie à Courrendlin et la famille s'y est installée. Plus tard, Jean-Pierre reprendra cette exploitation.

Blanche Besuchet née Porchet



Née à Moudon le 27 septembre 1929, Blanche avait deux frères. Son papa travaillait sur les chantiers et sa maman en qualité de femme de ménage.

Elle a suivi l'école à Moudon et au terme de sa scolarité obligatoire elle a gardé des enfants dans une famille de la région qui exploitait un restaurant. Elle a par la suite collaboré au restaurant ainsi qu'à la cuisine.

C'est à Moudon qu'elle a rencontré Gilbert Besuchet de Lausanne. Son époux étant engagé sur des chantiers, le couple est parti vivre après son mariage en France, dans l'Ardèche pour 4 ans. Ils ont également vécu à Birsfelden et finalement

Le jubilaire a rencontré son épouse Thérèse à l'occasion du théâtre organisé par le Männerchor. Le couple s'est marié à Bienne en 1955 et a eu la joie d'accueillir 4 enfants. La famille s'est aujourd'hui agrandie de 7 petits enfants.

Membre actif de la société de cavalerie de Delémont, Jean-Pierre Carnal a participé régulièrement à des concours hippiques.

Bien que très occupé par son activité professionnelle, Jean-Pierre a eu l'occasion de découvrir différentes contrées étrangères telles que l'Allemagne, la France, le Cap Nord, la Belgique, les USA ou encore le Danemark.

Rencontrant aujourd'hui des problèmes de vue, le nonagénaire apprécie une balade quotidienne et découvre différents ouvrages au moyen de livres audio. Il se rend également chaque semaine au Centre de jour à Delémont.

C'est entouré de sa famille et de ses amis que Jean-Pierre a fêté ses 90 ans.

à Courrendlin attendu que M. Besuchet avait trouvé un emploi chez Von Roll Choindez.

Le couple a eu 4 enfants, dont une fille qui est décédée à l'âge de deux jours et trois garçons. La famille s'est aujourd'hui agrandie de 4 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Durant sa vie, Blanche a eu beaucoup de plaisir à côtoyer ses contemporains avec lesquels elle a effectué quelques sorties. Elle est également passionnée par la cueillette des champignons et aime jouer au loto.

Pour marquer son anniversaire, une fête rassemblant famille et amis a été organisée et un repas partagé au restaurant de la Pierreberg.

Sortie des aînés de Courrendlin

En date du 17 septembre dernier, la municipalité de Courrendlin a invité ses aînés à une journée de promenade.

C'est par une belle journée que les cent-trente-sept invités, voyageurs d'un jour, se sont retrouvés au centre du village pour prendre le car. Ce petit monde a été accueilli et accompagné tout au long de la journée par treize personnes, soit membres du Conseil, de la Commission Culture, Sport et Vie Associative, employées communales et bénévoles.

A 8 heures, le départ est donné, direction Schenkon, au bord du lac de Sempach, pour le café-croissant à la Koller Huus, exposition – café connu loin à la ronde pour ses jardins magnifiques (roseraie). Suite à cette pause, nous reprenons les cars pour nous rendre à Meisterschwanden à travers les campagnes lucernoise et argovienne où nous attend un bateau pour une croisière sur le petit lac de Hallwil.

A bord, un personnel sympathique et efficace, nous accueille et nous sert un excellent menu tout pendant que nous parcourons le lac dans toute sa longueur. Après plus de deux heures

de navigation, nous débarquons à notre point de départ de Meisterschwanden.

Direction Aarau, pour une heure « libre », visite de la ville ou simplement partage d'un moment de convivialité sur une terrasse en se désaltérant, tels ont été les choix des voyageurs.

Le retour au bercail s'est effectué dans la bonne humeur et c'est vers 18h30 que les promeneurs d'un jour ont regagné leur domicile avec la tête pleine de beaux souvenirs.

Jean-Noël Minger, conseiller communal



Infos

INFORMATIONS COMMUNALES

Etat civil...

Carnet rose

Bienvenue à ces magnifiques bébés et sincères félicitations aux heureux parents !

JESSIE Kirtz, née le 01.09.2019
Fille de Gladisse et Sébastien Kirtz

LYAM Rossé, né le 07.09.2019
Fils de Mégane Cuttat et Yann Rossé

ABY Schlüchter, née le 07.09.2019
Fille de Magali et Claude Schlüchter

NATHAN Tesfay, né le 13.09.2019
Fils de Eden Tesfay

ZOÉ Sidler, née le 17.09.2019
Fille de Magalie Wyss et Christian Sidler

NEVÂN Günes, né le 20.09.2019
Fils de Dilan et Yilmaz Günes

ROMANE Probst, née le 02.10.2019
Fille de Caroline Theurillat et Yvan Probst

ADAM MOHAMED Belkhalfi, né le 14.10.2019
Fils de Lucie et Salim Belkhalfi



Ils nous ont quittés

14.10.2019 Schlumpf Michel



Appartement de 3.5 pièces à louer



Bâtiment administratif

Appartement refait à neuf de 3,5 pièces situé au 2^e étage du bâtiment administratif comptant 3 appartements.

Cet appartement comprend :

hall d'entrée, 2 chambres, 1 salle de bain, cuisine ouverte sur salon, grenier, cave et garage. Buanderie et local à vélo en communs.

Libre : mars-avril 2020 ou à convenir.

Loyer mensuel : Fr. 1'350.00 charges comprises.

Pour tout renseignement et/ou visite future, merci de prendre contact avec l'administration communale au 032 436 10 70 ou commune@courrendlin.ch.

Manifestations à Courrendlin

DÉCEMBRE 2019

5 décembre

Marché de Saint-Nicolas – Place du Marché (Rue du Cornat)
Fenêtres de l'Avent – Rebeuvelier
Portes-ouvertes du bâtiment communal – Courrendlin

6 et 7 décembre

Visite de la Saint-Nicolas
(Société d'Embellissement) – Au village

7 décembre 2019

Téléthon - Soupe aux pois
Devant le restaurant de la Croix-Blanche – Rebeuvelier

9 décembre

Assemblée communale – Halle de gymnastique

15 décembre

Thé de l'Amitié (Les Amis de la Vieille Eglise)
Eglise St-Barthélemy

Concert de l'Avent (Fanfare municipale) – Eglise catholique

FÉVRIER 2020

25 février

Carnaval des enfants
(Société d'Embellissement) – Au village

29 février

Feu des Brandons (Société d'Embellissement)

Félicitations aux heureux mariés

24.08.2019 Fany et Paul Schaffner

21.09.2019 Marie et Lorain Terraux

27.09.2019 Thi Thanh Phuong et Cédric Lièvre

14.10.2019 Marylène née Kohler et Jean Merçay



Reflets de La Tour - Parutions 2020

Pour l'année 2020, les parutions du Journal local « Reflets de La Tour » ont été arrêtées comme suit :

DATES DE PARUTION	DÉLAIS DE REMISE DES ARTICLES
26.03.2020	21.02.2020
11.06.2020	15.05.2020
24.09.2020	21.08.2020
26.11.2020	16.10.2020

!! CES DÉLAIS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE RESPECTÉS !!

Les articles sont à faire parvenir, si possible sous forme informatisée et illustrés par des photographies ou images à :

Secrétariat communal, Route de Châtillon 15, 2830 Courrendlin
e-mail : commune@courrendlin.ch

Les articles peuvent être soumis à modification.

PROCHAINE PARUTION : mars 2020